

Le 28 septembre 2026

Le très honorable Premier ministre du Canada
Cabinet du premier ministre
Ottawa (Ontario) K1A 0A2

Monsieur le Premier Ministre,

À l'approche de la Semaine de sensibilisation aux maladies mentales, je vous écris au nom de l'Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux (ACTS) pour vous adresser une demande pressante : renouveler, dès le budget de 2027, le financement fédéral réservé à la santé mentale et à l'usage de substances.

L'ACTS salue l'engagement de votre gouvernement envers la santé, concrétisé en 2023 par les accords *Travailler ensemble pour améliorer les soins de santé pour les Canadiens*. Ces fonds ne réservent toutefois aucune part expresse aux soins en santé mentale ni au traitement de la consommation de substances.

En 2017, le gouvernement du Canada s'engageait à investir cinq milliards de dollars sur dix ans précisément dans ces soins. Il répondait alors à trois constats : trop de problèmes de santé mentale restaient sans traitement, la demande de services en toxicomanie grimpait, et les communautés réclamaient des services de soutien stables, ancrés dans leur milieu. Or, ce financement prendra fin le 31 mars 2027. L'ACTS exhorte donc votre gouvernement à renouveler sans tarder cet engagement de cinq milliards de dollars, afin de préserver, d'un océan à l'autre, l'accès aux services essentiels en santé mentale et au traitement de la consommation de substances.

L'ACTS vous presse également de rétablir au Conseil des ministres un portefeuille consacré à la santé mentale et à l'usage de substances. Le Canada s'emploie à renforcer sa stabilité et sa sécurité dans un monde incertain ; il ne peut pour autant négliger ce qui fonde sa stabilité intérieure. Un pays sain et résilient permet à toute personne d'obtenir de l'aide avant de sombrer dans la crise. Les communautés ont besoin de ressources qui évoluent au rythme des besoins ; les prestataires de services, de stabilité pour offrir un soutien fiable et continu.

Enfin, l'ACTS recommande au gouvernement du Canada de mener une étude rigoureuse pour guider l'instauration de la parité en santé mentale et en consommation de substances. Elle l'exhorte aussi à bâtir un cadre national durable en la matière, de concert avec les provinces et les territoires, les travailleuses et travailleurs sociaux, les leaders des Premières Nations, des Métis et des Inuits, ainsi que les personnes ayant une expérience vécue, passée ou présente. Ce cadre devrait reposer sur trois piliers : un financement stable, une véritable reddition de comptes et un accès équitable pour toute la population canadienne.

Bâtir un Canada fort, c'est aussi garder sa population en santé, soudée et résiliente. Appuyée sur des politiques stables et un financement réservé renouvelé, la parité en santé mentale et en consommation de substances constitue un investissement dans les familles, la sécurité publique,

l'inclusion sociale, la participation au marché du travail et la vitalité des communautés, partout au Canada.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Barbara Whitenect, présidente

Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux

c. c. L'honorable Marjorie Michel, ministre de la Santé